

Compte rendu du Comité de Pilotage Site Natura 2000 « Vallée de la Nied Réunie »

17 décembre 2019 à 9h30 - Roupeldange

Ordre du jour :

1. Accueil – Introduction – Tour de table
2. Présentation des caractéristiques du site Natura 2000
3. Bilan de l'animation menée en 2019
4. Projets pour les années à venir
5. Election de la structure porteuse de l'animation et du président du site Natura 2000
6. Points divers

Voir liste des participants *in fine*

1. Accueil, introduction, tour de table

Monsieur Patrick TUTIN, président du COPIL « Vallée de la Nied Réunie » souhaite la bienvenue aux participants et donne la parole au maire de Roupeldange.

Monsieur VAILLANT, maire de Roupeldange, prend la parole afin de dire quelques mots sur la commune de Roupeldange, commune dans laquelle se tient le Comité de Pilotage.

Un tour de table est effectué.

2. Présentation des caractéristiques de Natura 2000

Madame Maud COLAUTTI, animatrice du site, présente le diaporama :

Une explication est tout d'abord donnée concernant la signification de Natura 2000, son fonctionnement, son objectif et sa mise en place en France. L'objectif de Natura 2000 est de protéger des espèces mais également les habitats de ces espèces tout en prenant en compte les activités humaines présentes sur le site. Natura 2000 se fait en concertation avec l'ensemble des acteurs.

Deux directives européennes, la Directive Habitats Faune Flore (1992) et la Directive Oiseaux (2009) établissent les bases réglementaires du dispositif Natura 2000.

Le site Natura 2000 s'étend sur une surface de 1 300 ha de Condé-Northen à Bouzonville (14 communes et 2 communautés de communes concernées). Le site est constitué essentiellement de prairies inondables qui sont exploitées.

Un tableau listant les habitats d'intérêt communautaire est présenté ainsi qu'une liste d'espèces ayant un intérêt communautaire ou patrimonial.

Enfin, les objectifs figurant dans le document d'objectifs sont rappelés et détaillés pour le milieu agricole, le cours d'eau, le milieu forestier et les milieux en général.

3. Bilan de l'animation 2019

Un bilan de la première année d'animation, de mars à décembre 2019 est présenté par Maud COLAUTTI.

L'année 2019 a essentiellement été une année de discussions et d'échanges avec les différents acteurs du territoire (exploitants agricoles, associations de pêche, Club de kayak de Bouzonville, *etc.*) et également avec les différents partenaires (DREAL, DDT, Chambre d'agriculture, *etc.*). Cette mission était chronophage mais nécessaire afin d'insuffler une nouvelle dynamique au site.

Un bilan des échanges avec les exploitants agricoles, principaux acteurs de Natura 2000, est présenté.

Ensuite, une mise à jour des connaissances était importante à débiter en 2019 puisque la quasi-totalité des données datent de 2010-2011, période de rédaction du document d'objectifs. Aussi, différentes données ont été demandées aux partenaires comme celles concernant les prélèvements par chasse, des inventaires ont été menés par l'animatrice ou parfois par d'autres structures comme le CEN Lorraine (inventaire amphibiens à l'échelle du Grand Est sur les sites Natura 2000).

Une surveillance du territoire a également été mise en place afin de rester au courant des actions et des projets qui se font sur le territoire, le site Natura 2000 est parcouru de temps à autre afin d'effectuer une veille environnementale (détection de pollution, *etc.*). Un volet prévention est également mis en place via l'Évaluation d'Incidences Natura 2000 : une liste nationale et deux listes locales spécifient les projets devant faire l'objet d'une EIN. Les évaluations d'Incidences Natura 2000 ont pour objectifs d'évaluer l'impact d'un projet sur les habitats et espèces qui sont d'intérêt européen et si celui-ci a un impact l'objectif est de chercher à l'éviter, le réduire ou le compenser.

Le volet communication et sensibilisation était cette année important en termes de temps de travail.

Le site Natura 2000 a été mis en avant par différentes actions :

- Tenue d'un stand en partenariat avec le CEN Lorraine et le GECNAL Warndt-Pays de Nied lors du festival Boulay Bouqu'In (dernier week-end de juin)
- Organisation d'un nettoyage du ruisseau de l'Elbach avec les jeunes de la MJC de Boulay
- Participation au Festival des Solidarités en partenariat avec l'UL MJC Pays de Nied (~70 pers.)
- Projection du film « Regardons Vivre les Castors » le 13 décembre à Bettange (~30 pers.)

Enfin, le site étant à dominante agricole, il est intéressant de faire le bilan concernant les contrats agricoles appelés Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sur le site. Actuellement, 6 exploitants ont des contrats MAE ce qui représente 88,94 ha soit 7 % de la surface du site Natura 2000. Cinq exploitants ont des contrats qui arrivent à terme en 2020, les contrats pourraient éventuellement être prolongés de un ou cinq ans (attente de validation des modalités de soutien notamment de la part du FEADER, source de la DRAAF).

4. Projets pour les années à venir

Après avoir fait le bilan de l'année 2019, les projets à venir pour 2020 notamment ont été présentés.

Les inventaires amphibiens menés cette année n'ont pas été exhaustifs, il serait intéressant de les poursuivre l'année prochaine en 2020 car de nombreux fossés agricoles sont présents et pourraient être des habitats favorables aux amphibiens.

Une actualisation de l'état des habitats est nécessaire puisque les données datent de 2011 et l'état des habitats a pu se détériorer ou au contraire s'améliorer. Cette étude serait externalisée et se déroulerait courant 2020.

Une actualisation des données concernant l'avifaune (oiseaux) est également nécessaire, car là encore, les données datent de 2005 pour la grande majorité d'entre elles et également de 2011. Cette étude serait également externalisée et se déroulerait quant à elle en 2021.

Au sein du périmètre Natura 2000 se trouve le château de Saint-Sixte (Freistroff) qui est un lieu historique et touristique qui accueille de nombreux visiteurs et de nombreuses classes. Aussi, il serait intéressant de valoriser Natura 2000 au sein du parc du château via l'implantation de panneaux pédagogiques, d'autant plus que le parc du château est constitué d'un habitat d'intérêt européen dont la gestion est extensive, donc en bon état (a priori et d'après les données de 2011).

Enfin, il faut accentuer la communication autour de Natura 2000. Pour cela, il est envisagé d'apposer au niveau des ponts ou au niveau des entrées des communes un panneau annonçant l'existence du site Natura 2000 « Vallée de la Nied Réunie ». Cela se fera en concertation avec les communes et avec l'UTT de Forbach-Saint-Avold, service avec lequel des discussions sont déjà en cours.

Il faudrait également informer davantage les acteurs et notamment les exploitants agricoles des opérations, études, évolution du site. Pour cela, il est envisagé dès 2020 de créer et de distribuer aux exploitants et aux communes un bulletin de façon trimestrielle ou semestrielle.

5. Election de la structure porteuse et de la présidence

Monsieur David SCHNEIDER, représentant de l'Etat, prend la parole pour procéder aux élections.

La structure porteuse en charge de l'animation est désignée pour 3 ans renouvelables, c'est le cas également de la présidence du comité de pilotage. Depuis le 13 décembre 2016, date du dernier COPIL, le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Nied Réunie (SAVNR) devenu après fusion de quatre syndicats le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied était la structure porteuse et Monsieur Patrick TUTIN, élu de la commune de Volmerange-lès-Boulay, présidait le COPIL.

Vu la candidature de Monsieur Tutin, élu de Volmerange-lès-Boulay, pour la présidence et du Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied pour la maîtrise d'ouvrage de l'animation du site, la séance d'élection peut être organisée.

Le renouvellement de la structure porteuse et de la présidence doit être acté dans le cadre d'un Comité de pilotage. Monsieur Schneider rappelle que seuls les représentants des collectivités locales sont habilités à voter. Le quorum nécessaire pour assurer la bonne représentation des collectivités territoriales composant le comité de pilotage étant atteint et en l'absence d'autres candidature et de demande spécifique de vote à bulletin secret, il est procédé au vote à main levée.

Sans vote contre, ni abstention, Monsieur Tutin et le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied sont réélus à l'unanimité respectivement président du comité de pilotage et structure porteuse de l'animation du DOCOB.

Monsieur MARINI, président du Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied, prend la parole afin d'expliquer qu'en tant que structure porteuse le Syndicat va continuer de mettre en place l'animation sur ce site et que les techniciens rivière, connaissant bien le territoire, sont des véritables atouts pour aider l'animatrice Natura 2000 dans le cadre de sa mission.

6. Points divers

Monsieur LUSSON, Président du GECNAL Warndt Pays de Nied, prend la parole afin de présenter l'association aux personnes présentes. En effet, c'est la première fois que le GECNAL est invité au comité de pilotage de ce site. De plus, il ajoute qu'avec le monde agricole l'idéal est d'avancer par petit pas et non d'un coup sec. Aussi, par exemple plutôt que de demander un retard de fauche directement au 20 juin, peut être commencer par demander un recul de date de fauche fin mai. De plus, s'intéresser et protéger le Courlis cendré semble très ambitieux, là encore, il faudrait commencer par s'intéresser et favoriser des espèces plus communes telles que la Pie grièche-écorcheur.

Monsieur MASSON, maire de Rémelfang, prend la parole concernant le périmètre du site Natura 2000 puisque des zones urbanisées et urbanisables y sont incluses. Aussi, il aurait voulu davantage de concertation lors de l'élaboration de ce périmètre, en précisant toute fois qu'il n'est pas contre la protection des espèces et que dans la commune des chauves-souris sont présentes dans l'ancienne carrière à Gypse. Il évoque également le fait que la discussion qu'il avait eu avec l'animatrice est prise en compte puisque l'éventualité de modifier le périmètre est évoquée lors du COPIL. Enfin, il ajoute que la discussion et la sensibilisation des exploitants est très importante même auprès de ceux qui n'adhèrent pas à des MAEC.

Monsieur TUTIN, président du COPIL, évoque le défrichement et le retournement d'une parcelle située à Hinckange. Il évoque le fait que cela lui paraît anormal puisque la parcelle sur laquelle se trouve désormais du maïs était auparavant un habitat d'intérêt communautaire.

Monsieur SCHNEIDER, DDT Moselle, explique que ce n'est pas lui qui avait géré le dossier mais a priori le défrichage n'a pas fait l'objet d'une évaluation d'incidences Natura 2000 puisqu'il concernait une parcelle adjacente qui n'était pas d'intérêt communautaire.

Monsieur TROUPEL, maire d'Hinckange, ajoute que plusieurs signalements avaient été faits à l'époque auprès de la DDT Moselle sans aucuns retours.

Monsieur Laurent KOBES, technicien rivière au Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied, explique que des agents de l'ONEMA (maintenant devenue AFB) s'étaient déplacés pour vérifier que les travaux effectués n'occasionnaient pas de destruction de zones humides.

Monsieur TUTIN reprend la parole et explique que ce cas est évoqué pour éviter que d'autres travaux similaires n'aient lieu sur le site.

Monsieur SCHNEIDER explique que dorénavant le site étant animé, quelqu'un veille sur le territoire et cela devrait limiter les nouveaux cas de ce type.

Madame MAGRAS, conseillère départementale, demande comment la communication concernant la projection du film sur les castors avait été faite.

Madame COLAUTTI, animatrice Natura 2000, répond que des flyers ont été distribués aux habitants de Bettange, aux élèves de Gomelange, des affiches ont été apposées dans des cafés et magasins.

Il est proposé pour les actions à venir de communiquer plus largement : e-mail aux communes et aux membres locaux du COPIL. Cela sera fait par la suite.

Les membres du Comité de Pilotage n'ayant plus de questions, la séance est levée à 11 heures.

Personnes présentes :

Organisme ou fonction	Prénom	Nom
Etat et établissement publics		
DDT Moselle	David	SCHNEIDER
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	Audrey	RENAULD
Collectivités territoriales		
Conseillère départementale du canton de Boulay-Moselle	Ginette	MAGRAS
Vice-Président CCB3F	Jérôme	DEVELLE
Adjoint au maire de Bouzonville	Roland	GLODEN
Maire de Condé-Northen	Patrick	PIERRE
Adjoint au maire de Gomelange	Alain	WILZER
Maire de Hinckange et responsable assainissement à la CCHPB	François-Xavier	TROUPEL
Maire de Rémelfang	Alphonse	MASSON
Maire de Roupeldange	Germain	VAILLANT
Conseiller municipal à Volmerange-lès-Boulay et président du COPIL Natura 2000	Patrick	TUTIN
Président du Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied	Jean	MARINI
Vice-Présidente du Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied	Charlotte	LOUIS
Vice-Président du Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied	Bernard	JACQUOT
Vice-Président du Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied	Patrick	CASSAN
Technicien rivière au Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied	Laurent	KOBES
Associations		
Président du GECNAL Warndt Pays de Nied	Jean-Baptiste	LUSSON
GECNAL Warndt Pays de Nied	Stéphane	JOLY
Secrétaire de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Moselle	Bernard	ECCLI
Chargée de mission au CEN Lorraine	Gaëlle	SCHMITT
Propriétaires et Usagers		
Chambre d'Agriculture 57	Anne	BARTH

Personnes excusées :

- Madame Claude DULAMON, Sous-préfet Forbach-Boulay-Moselle
- Madame Astride ERMAN, DREAL Grand-Est
- Monsieur Jean ROTTNER, Président du Conseil Régional
- Madame Katia MULLER, Conseillère départementale du canton de Bouzonville
- Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Conseiller départemental du canton de Boulay-Moselle
- Monsieur Edouard HOMBOURGER, commune d'Eblange
- Monsieur André ISLER, commune de Guinkirchen
- Monsieur Daniel PERNET, LPO Moselle
- Monsieur Éric WEILAND, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage – Grand-Est
- Monsieur Jean-Paul BECKER, Syndicat Départemental de la Propriété Rurale de Moselle